

Attention manifeste (« overt attention ») et attention partagée (« joint attention ») :

L'attention manifeste ou « overt » désigne le déplacement des organes sensoriels vers le stimulus sur lequel est dirigée l'attention (par ex., tourner le regard vers un individu qui parle).

L'attention partagée survient lorsque deux individus se concentrent sur le même objet.